

## Maîtriser les dépenses énergétiques de nos bâtiments : pour une gestion et une occupation responsables



JEUDI  
**12**  
déc  
2019

**AIX-EN-PROVENCE**

Amphi des 13-vents

Journée d'échanges sur les thèmes de la réduction des coûts d'exploitation, organisée par le Cerema Méditerranée, sous l'égide de la CoTITA





## CONTEXTE ET ENJEUX

L'année 2019 a vu la mise en place d'un ensemble de dispositifs et d'initiatives pour la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments tertiaires. Le texte d'application du « décret tertiaire » est soumis à la consultation et sera prochainement publié. C'est ainsi le cadrage à long terme de la réduction des consommations qui se dessine.

La transition énergétique appliquée à la gestion du patrimoine immobilier est un des axes de travail prioritaires du projet stratégique du Cerema. La journée technique qui vous est proposée par le Cerema Méditerranée s'inscrit dans un continuum de rencontres sur ce thème, organisées par l'ensemble des implantations territoriales du Cerema et sous l'égide de la CoTITA.



## OBJECTIFS

La transition énergétique demande une mobilisation forte des gestionnaires immobiliers pour faire diminuer la part prépondérante que représentent les bâtiments dans la consommation énergétique nationale.

Dans un contexte économique contraint, et face à des enjeux techniques globaux, la gestion de patrimoine peut s'appuyer sur différents leviers pour faire évoluer efficacement les consommations d'énergie.

L'objectif de cette journée est de vous les présenter, ainsi que des témoignages d'acteurs publics locaux engagés sur le terrain, en abordant :

- La transition énergétique et les grandes orientations nationales dans ce domaine pour le bâtiment et l'immobilier ;
- La mise en place d'un programme d'économies d'énergie ;
- Les actions d'économies mobilisant les gestionnaires et les utilisateurs;
- Les outils et moyens support des économies d'énergie.



## PUBLIC

Cette journée s'adresse principalement aux représentants de la maîtrise d'ouvrage publique et aux chargés de la gestion de bâtiments tertiaires.



## INSCRIPTIONS

**Les inscriptions se font uniquement en ligne** \* en cliquant sur le lien ci-dessous :  
<http://enqueteur.mediterranee.cerema.fr/index.php/755758?lang=fr>

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 16,40€ libellé à l'ordre de GARIG et adressé uniquement par courrier à l'attention du Service Communication (adresse page 4).

**Si nous ne recevons pas le chèque avant la date limite, nous ne pourrons pas valider l'inscription au déjeuner.**

**Date limite : 6 décembre 2019**



Nous offrons la possibilité de participer à cette journée en visioconférence depuis notre agence de Montpellier *dans la limite des places disponibles.*

Si cela vous intéresse, [merci de vous inscrire également en ligne.](#)



# PROGRAMME

---

- 09h00 Accueil café
- 09h30 **Ouverture de la journée**  
Gaelle BERTHAUD - Directrice territoriale Méditerranée du Cerema

## *Les grandes orientations nationales*

- 09h45 Présentation des politiques publiques  
Isabelle TRETOUT - DREAL
- Présentation du dispositif « décret tertiaire »  
Jean Alain BOUCHET - Cerema

## *Les stratégies de réduction des consommations*

- 11h00 L'outil de simulation des stratégies énergétiques IMPULSE  
Thomas CLAPIER - Envirobatbdm  
Candy BENEVENT - AREA

## *Les actions d'amélioration de l'efficacité énergétique*

- 11h30 Les actions incitatives de la région  
Catherine RAMOS - Région PACA
- Un métier au cœur du sujet : conseiller en économie d'énergie  
Richard REYNAUD - CPIE du Pays d'Aix

- 13h00 **Déjeuner (inscription préalable obligatoire)**

## *Les leviers financiers ou contractuels*

- 14h30 Le financement d'un programme par Intracting  
Bariza CHERIEF - Banque des Territoires
- Les contrats de performance énergétique : retour d'expérience  
Pascal LEBRETON - Cerema

## *Les actions avec les occupants*

- 15h30 Un exemple de mobilisation des équipes d'un établissement  
Corinne KOHLER - Établissement français du sang
- Les challenges CUBE et CUBE's  
Karine JAN - Cerema  
Blandine OZCELBI - DREAL Corse

- 17h00 **Synthèse et clôture de la journée**

# INFORMATIONS

## Cerema Méditerranée

### Amphi des 13-Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3



## Modalités d'inscription (Service communication)

blandine.donadiou@cerema.fr - Tel: 04 42 24 76 17

marjorie.vignau@cerema.fr - Tel: 04 42 24 83 27

stephanie.crevel@cerema.fr - Tel 04.42.24.76.16

## Renseignements techniques

karine.jan@cerema.fr - Tel : 04.42.24.79.71

# COMMENT VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS

Plan d'accès page suivante



## PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

### ■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

### ■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au chauffeur)

#### • Pour le retour à l'aéroport :

1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt «Plan d'Aillane» (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).

2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



## EN VOITURE

### ■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

### ■ Pour en savoir plus :

- Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>
- Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>
- Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hôtels-2-centre.htm>

# PLAN D'ACCÈS

